

NOTE BUDGET CDC 2011

Le vote du budget de la CDC DU SAUVETERROIS a eu lieu le mercredi 27 avril à la salle des fêtes de Daubèze,

A la suite de la réforme de la taxe professionnelle, les recettes de la cdc sont en légère augmentation (+37000 €). Le président a proposé de maintenir les taux d'imposition sans les augmenter.

- *La cotisation foncière des entreprises est à 24.68 %*

Les fractions des taux liées au transfert Taxe d'Habitation et Taxe sur le Foncier Non bâti restent à l'identique, soit,

- *La taxe d'habitation à 7.84 %*
- *La taxe sur le foncier non bâti à 2.12 %.*

FONCTIONNEMENT

Dans les nouvelles dépenses, il est à noter :

- la participation au salon « Provemplot » à Paris (Salon où se rendent les promoteurs qui souhaitent investir en Province),
- la réalisation d'une plaquette touristique sur le territoire pour valoriser nos communes et les hébergeurs (chambre d'hôtes, gîtes ruraux, hôtels) qui acquittent la taxe de séjour.
- l'ouverture de l'accueil de loisirs du Haut-Benauges à Moursins dès le mois de septembre.

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 2 490 840 € pour 3 119 290 € de recettes. La différence permet de financer la section d'investissement.

INVESTISSEMENTS

Les principaux investissements sont :

- La mise en place d'une signalétique et de trajet en « vélo-routes » : 300 000 €
- La création d'une Zone d'Activité Economique à La font de Médouc : 30 000 € réservés aux études de faisabilité et d'aménagement
- Accueil de loisir de Mauriac : 10 000 € pour l'amélioration du Chauffage
- Travaux de Voirie : 500 000 € selon le programme voirie défini en mars
- Relais de Service Public : 12 500 € pour une raquette de retournement en bout de Parking, aménagements et remplacement des cheminées en inox du puits canadien.
- Accueil de loisir de Sauveterre : 19 800 € pour la Clôture, les jeux extérieurs, la reprise du sous-bassement, les meubles, la zinguerie.
- Crèche Multi-accueil : une enveloppe de 323 000 € est nécessaire pour prévoir son ouverture en fin d'année. Elle intègre le mobilier, l'aménagement, le logiciel « petite enfance ».
- Salle de sport : 63 000 € pour l'aménagement de la salle de sport, les abords et le déplacement du terrain de pétanque.
- Les projets d'aménagement d'aires de jeux sur les bassins de vie du territoire : Remplacer le city stade de Sauveterre supprimé avec la construction de la salle de sport et mise en place d'une rampe de « skate park », implantation d'un city stade à Gornac et à Blasimon. Aménagement de jeux pour enfants à bas âges à Mauriac. Les commissions approfondiront les démarches.
- Mobilier pour l'Office du Tourisme Intercommunal : 8200 €.

Les dépenses réelles réservées à l'investissement s'élèvent à près de 1 450 000 €.